



le 01 octobre 2022

Les infos SUD du mois d'octobre !

Le flash CSE de la Direction est famélique bien que l'ordre du jour ait compris 68 questions (28 de SUD).

Coût de la restauration : SUD a écrit à la Direction, avec en copie l'ensemble des organisations syndicales, pour demander l'ouverture d'une négociation sur les coûts de restauration sur l'établissement de la Hague.

Cette demande de négociation s'appuie sur ce constat :

- Les tarifs augmentent,
- Les montants de subvention n'ont pas évolué depuis de nombreuses années,
- Les barèmes, en fonction du salaire de base, n'ont été que peu rehaussés. Cela exclut de plus en plus de salariés des subventions les plus élevées.

RESTAURATION ENTREPRISE : SUD DEMANDE UNE NÉGOCIATION !



Indemnité rentrée école élémentaire : La proposition SUD, portant sur une indemnité de rentrée scolaire de 20 à 60 € en chèques Cadhoc (selon sa MEF) pour les enfants du CP au CM2, a été approuvée par le Comité Social et Économique !

En amont du vote, SUD a apporté toutes les précisions demandées par les organisations syndicales : 45.310 € pour 1197 enfants ayants droit. Cette note s'adresse ainsi à de nombreux salariés.

Le vote du CSE est cependant resté partagé :

POUR : 13 (CFE-CGC, SPAEN, CGT et SUD),

CONTRE : 0,

***ABSTENTION : 10 (FO).**

CFDT n'a pas souhaité participer au vote.

*Dans tous les votes du CSE, l'abstention est comptabilisée avec les votes « CONTRE ».

Traditionnelle prime de Noël : Le CSE a voté à l'unanimité l'attribution de 171 € en chèques Cadhoc pour Noël.

Séjours 2023 : République Dominicaine (hors vacances scolaires - du 16 au 24 mars 2023), Fuerteventura (durant vacances scolaires d'avril 2023) et week-end à Disneyland Paris (en mai/juin 2023) ont été approuvés.

CDD - surcroît d'activité : Il y a 48 CDD de surcroît d'activité sur le site (aucun sur R4). Au regard de la charge de travail, des enjeux de production et des enjeux sur les RBM, SUD continue de revendiquer un accroissement de l'effectif sur R4.

Indemnité de Départ à la Retraite (IDR) : La Direction refuse de revaloriser l'assiette de l'IDR des salariés en préretraite de 1,2% comme le prévoit pourtant le Dispositif Conventionnel. Le motif ? La Direction explique que les +1,2% du mois de juillet ne sont pas une augmentation générale mais une augmentation donnée à tous les salariés. #limpide

Problème sur PERSO ? Pour tout problème persistant sur l'application PERSO (exemple de problème de mise à jour et/ou de calculs de vos droits à congé), vous pouvez prendre RDV en présentiel avec le CSP/PAIE.

Parc de véhicules : Le projet de passer l'ensemble du parc de véhicules en tout électrique n'est pas abandonné malgré les objectifs visant à baisser la consommation électrique du site.

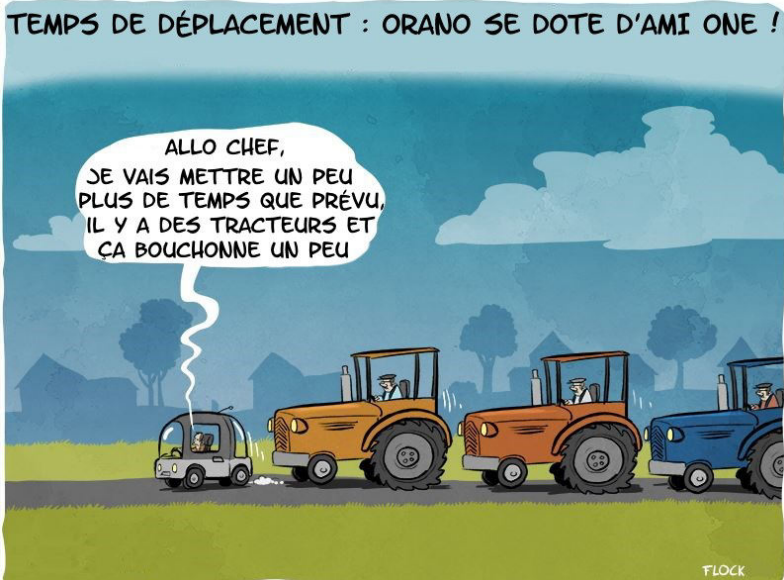
Ce passage va s'effectuer progressivement : 41 nouveaux véhicules d'ici début 2023, 80 en mai 2023, 140 en juillet 2023 et tout électrique en 2024.

ATLAS réduisant les déplacements, il y aura 50 véhicules en moins une fois le parc passé en tout électrique.

La majorité des véhicules sera en libre service.

Le type de véhicule (sans permis) ? Des Ami One !

Les déplacements externes, comme se rendre au barrage, ne se feront sans doute pas en Ami One...
#bouchons. Le parc comprendra des Dacia Spring.



Prime de naissance : La Direction refuse de verser certaines primes de naissance en prétextant que le délai d'ancienneté s'entend au titre du même contrat ou d'une autre nature de contrat **sans interruption**. L'article 3.7.7 du Dispositif Conventionnel stipule seulement « **Après un an de présence dans la société** ».

SUD a demandé la tenue d'une commission d'interprétation afin de solutionner ce contentieux.

CONVERGENCE phase n°1 : SUD a alerté la Direction sur la charge de travail, l'absence de périmètres clairs et un manque de clarté des rôles pour 3 secteurs : PSR, la Supply-Chain et la sécurité au travail. **La Direction met-elle volontairement ces secteurs en difficulté ?**

Chargés de mission : 60 salariés sont actuellement « chargé de mission », donc à visibilité limitée. Cet indicateur démontre d'ores et déjà l'impact du déploiement de la phase n°1 de CONVERGENCE.

Salles d'allaitement : Dans le cadre du projet CONVERGENCE, deux salles d'allaitement sont prévues : une sur le futur bâtiment ATLAS et une autre au deuxième étage du BC UP3.

Elections « 2022 » : SUD a mis la Direction devant ses responsabilités en lui rappelant qu'elle devait désigner un administrateur pour que soient poursuivies les affaires courantes du Comité Social et Economique en cas d'absence de prorogation automatique des mandats.

En effet, le protocole électoral central a été signé à l'unanimité le **12 avril 2022**. **Comment peut-on aujourd'hui n'avoir aucune date d'élections sur la Hague sauf à ne pas en vouloir ?** Que recherche la Direction pourtant prompte en décision unilatérale ?

Depuis 3 mois, alors qu'il était possible de négocier pour que nos élections se tiennent en même temps que tous les autres sites de feu Orano Cycle, **la Direction n'a souhaité tenir aucune réunion de négociation.**

Notre intervention a engendré de vives réactions : la Direction a annoncé dans la foulée une reprise des négociations dès le **lundi 03 octobre 9H30 ! SUD s'attend à un déferlement de remerciements.**

Cadres - forfait jours : 411 cadres sont au forfait 215 jours, 32 au forfait 209 jours et 56 au forfait 203 jours.

Au regard de cette répartition, pour laquelle la Direction a oublié de comptabiliser les cadres de Chatillon, **SUD s'opposera à toutes les initiatives de la Direction visant à imposer un forfait à 218 jours. L'attractivité n'est-elle pas déjà assez faible ?**

Article L3141-8 : Des dizaines de salariés ont d'ores et déjà été régularisés sur leurs droits à congés liés à cet article. **Cette régularisation représente des centaines de jours de congé grâce à l'action de SUD.**

SUD a demandé que le logiciel OPALE, remplaçant PERSO, permette l'automatisation de ce droit à congé. La Direction réalisera une demande d'automatisation en 2023 après la mise en place d'OPALE.

N'hésitez plus à faire vos demandes de régularisation si vous aviez des droits E19, E20 ou E21 inférieurs à 25 congés et aviez des enfants à charge de moins de 15 ans, au 31 décembre de l'année en cours, ou en situation de handicap.

Plan Epargne Groupe : Il est désormais possible de réaliser le **déblocage exceptionnel** en ligne sur le site d'Amundi.

Prime Partage de Valeur (PPV) : La Direction a refusé les propositions de SUD visant à exempter de condition de présence au 1^{er} octobre les salariés en longue maladie et en carence obligatoire entre deux CDD. **#bienveillance**

Contactez-nous au **06.03.17.05.15** ou au **06.75.38.74.79** ou via **sud.anc.lahague@gmail.com**